



SOMMAIRE

La pandémie de COVID-19 s'est rapidement propagée à travers le monde, infectant des millions de personnes et en tuant des centaines de milliers. Des efforts colossaux devront être déployés pour maîtriser le virus qui, pour l'instant, ne montre aucun signe de ralentissement.

Même si le Canada n'a pas été aussi durement touché que d'autres pays, la pandémie a tout de même menacé la santé de nombreux Canadiens. Elle a aussi gravement perturbé l'économie du Canada : des millions de travailleurs ont perdu leur emploi et la viabilité de dizaines de milliers d'entreprises est compromise.

En réponse à la crise économique provoquée par la pandémie, le gouvernement fédéral a collaboré étroitement avec les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones afin de mettre en place une multitude de mesures de soutien financier d'urgence pour maintenir les Canadiens à flot.



Le coût de ces mesures **dépasse les 212 milliards de dollars et ne cesse d'augmenter.**



De plus, la Banque du Canada a rapidement abaissé son taux directeur à 0,25 % et mis en place plusieurs programmes d'achat massif d'actifs visant à accroître la liquidité dans les marchés de financement essentiels. Combiné à d'autres programmes, le montant total du soutien au crédit et la liquidité s'élève à 686 milliards de dollars.

Le Parlement a rapidement adopté les mesures législatives autorisant ces dépenses d'urgence. Pour demander des comptes au gouvernement, le Sénat a autorisé le Comité des finances nationales à étudier les lois d'urgence, la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19 et ses effets économiques.



Jusqu'à présent



**8 rencontres
du comité**



**55 témoins
entendus**



**53 documents
reçus**

Les témoins ont été nombreux à exprimer leur sincère reconnaissance pour les soutiens financiers mis en place. À vrai dire, les mesures gouvernementales ont vraisemblablement sauvé des millions de Canadiens de la ruine et empêché une crise économique qui aurait pu être beaucoup plus grave. Il convient également de féliciter les Canadiens de leur respect des recommandations de la santé publique et de leur résilience face aux difficultés économiques.

Le comité est toutefois conscient du fait que :



De nombreux Canadiens ont été laissés pour compte, car des lacunes subsistent.



Certains continuent de se demander comment ils vont se débrouiller sans perspectives d'emploi adéquates,



et les modalités actuelles des programmes d'aide financière excluent certaines entreprises et certaines personnes dans le besoin.

Pour traverser cette crise, les Canadiens doivent pouvoir compter sur un soutien prévisible et fiable.



Le comité s'inquiète du fait que le gouvernement n'ait pas prévu des modalités assez précises pour les Canadiens qui resteront sans emploi ou qui ne pourront pas trouver un travail à temps plein, et pour les entreprises qui veulent reprendre leurs activités. Le gouvernement fédéral doit continuer de soutenir les Canadiens et de leur donner l'assurance de pouvoir reprendre le travail en toute sécurité. Pour ce faire, il doit **clarifier de quelle façon il aidera ceux qui seront toujours sans emploi lorsque la Prestation canadienne d'urgence prendra fin ainsi que prévoir des prestations dégressives fondées sur le revenu**, par opposition à un seuil absolu.

La Prestation canadienne d'urgence a permis à de nombreux Canadiens d'éviter de graves difficultés financières pendant la crise. Cette mesure n'est pas une solution permanente. Pour s'assurer que tous les Canadiens ont les moyens de subvenir à leurs besoins de base, **le gouvernement du Canada, de concert avec les provinces, les territoires et les gouvernements autochtones, doit envisager de façon exhaustive, juste et prioritaire l'instauration d'un revenu de base garanti.**

La Subvention salariale d'urgence du Canada constitue pour beaucoup d'entreprises une aide financière précieuse. Cependant, selon le comité, aucune entreprise ne devrait être exclue de toute forme de soutien au seul motif que la baisse de ses revenus se situe à un pour cent de moins que le seuil fixé. Le gouvernement devrait **envisager l'adoption d'un seuil d'admissibilité progressif, ou variable, pour la Subvention salariale d'urgence du Canada, et prolonger cette dernière pour les secteurs particulièrement touchés.**

Le comité déplore par ailleurs l'absence de reddition de comptes et le manque de transparence à l'égard des dépenses gouvernementales. Le comité estime qu'**il est temps de rétablir les procédures habituelles d'approbation des dépenses du gouvernement par le Parlement afin d'exercer une surveillance appropriée des dépenses du gouvernement.**

Enfin, la population canadienne et les parlementaires doivent obtenir, à intervalles réguliers, un portrait précis de l'état des finances publiques. **Le gouvernement doit publier une mise à jour économique et financière trimestrielle tant que durera la crise économique.**

La prise de mesures pour régler ces questions, et les autres qui sont abordées dans ce rapport, permettront d'atténuer ou d'éliminer les lacunes afin d'aider les Canadiens à s'en sortir en ne laissant personne pour compte. Le gouvernement doit aussi commencer à établir un plan en vue de rebâtir l'économie. **À l'automne, le comité poursuivra son étude et examinera les moyens d'édifier une économie plus intelligente, équitable et durable.**